



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 août 2001
Français
Original: anglais

Lettre datée du 7 août 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint un additif au rapport du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone. Ce rapport est présenté en application du paragraphe 8 de la résolution 1306 (2000) du Conseil en date du 5 juillet 2000.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1132 (1997)
concernant la Sierra Leone
(*Signé*) Anwarul Karim **Chowdhury**

Annexe

Rapport du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone

Additif

Depuis la publication par le Président du Comité de son rapport du 4 décembre 2000 (S/2000/862/Add.1) sur l'application du paragraphe 8 de la résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité, il a été reçu six autres réponses, ce qui porte à 42 le nombre total de réponses reçues au 7 août 2001. Chacune de ces réponses a été publiée comme document du Comité, comme indiqué ci-dessous :

1. Bélarus	4 décembre 2000	S/AC.34/2000/(9)/37
2. Nouvelle-Zélande	20 décembre 2000	S/AC.34/2001/(9)/1
3. Canada	9 janvier 2001	S/AC.34/2001/(9)/2
4. États-Unis d'Amérique	24 janvier 2001	S/AC.34/2001/(9)/3
5. Turquie	2 février 2001	S/AC.34/2001/(9)/4
6. Israël	3 avril 2001	S/AC.34/2001/(9)/5
